

Rapport de durabilité

2024

Bild: Switzerland Tourism / André Meier



Schweizerische Gesellschaft für Hotelkredit
Société Suisse de Crédit Hôtelier
Società Svizzera di Credito Alberghiero



Message

La durabilité prend de plus en plus d'importance et est ainsi devenue un élément important de notre développement. Afin de renforcer cet engagement de façon ciblée et de l'inclure dans un cadre structuré et vérifiable, nous avons décidé de rechercher une certification reconnue. L'objectif était de rendre nos démarches de durabilité mesurables, de les améliorer continuellement et de créer une base transparente pour notre action future.

En août 2023, notre administration a adopté la stratégie de développement durable qui définit des champs d'action clairs pour nos domaines d'activité (financement, conseil et transfert de savoir) ainsi que pour nous-mêmes en tant qu'organisation. Avec l'Institut du tourisme et de la mobilité ITM de la Haute école de Lucerne, qui nous a déjà soutenus pour la mise en place de la stratégie, nous avons élaboré les bases de la certification. Après avoir soigneusement examiné les différents fournisseurs de certification, nous avons choisi TourCert, une organisation spécialisée dans la gestion durable du tourisme.

Nous avons obtenu la certification TourCert fin 2024. Nous nous sommes ainsi engagés à améliorer constamment nos prestations dans les domaines de la protection de l'environnement, des conditions de travail, de l'information des clients, des droits de l'homme et des relations commerciales équitables. Cette certification nous a en outre permis d'obtenir le label Swisstainable au niveau III – Leading – le plus haut niveau de ce programme de développement durable.

La SCH a déjà mis en œuvre des mesures durables dans différents domaines. Dans le domaine du financement, nous favorisons de manière ciblée les projets d'investissement durables par des prêts d'impulsion. Notre activité de conseil aide les hôteliers à orienter leurs opérations sur le long terme. Nous nous engageons en outre dans le transfert de savoir en partageant notre expertise acquise dans la branche et en participant activement à des événements. Nous avons également pris des mesures au sein de l'organisation pour développer nos structures. Le règlement du personnel a par exemple été remanié pour mieux répondre aux besoins de nos collaborateurs.

Dans les années à venir, nous développerons et surveillerons la stratégie de développement durable dans les cinq champs d'action définis. Pour nous, le développement durable signifie apprendre et améliorer en permanence et contribuer à la création d'un tourisme suisse durable avec nos partenaires.

Table des matières

2	Message
4	Portrait d'entreprise
4	Activités de la SCH
5	Faits et chiffres
6	Stratégie de durabilité de la SCH
8	MANAGEMENT
9	Management
10	Legal Compliance
10	Domaines d'activité, programme d'amélioration et monitoring
13	COLLABORATEURS
16	Satisfaction des collaborateurs
17	ECOLOGIE D'ENTREPRISE
19	COMMUNITY INVOLVEMENT

Portrait d'entreprise

La SCH est le centre de compétence pour la promotion de l'hôtellerie suisse et met en oeuvre, pour la Confédération, le concept d'encouragement de l'économie de l'hébergement. Dans le cadre de la politique du tourisme, la SCH est l'un des trois instruments de promotion de la Confédération et relève du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). La SCH est le partenaire pour le financement et le conseil à l'hôtellerie. La SCH a son siège à Zurich et est une coopérative de droit public. La base de nos activités est la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement du 20 juin 2003. La SCH a pour objectif de maintenir et d'améliorer la compétitivité et la durabilité économique du secteur de l'hébergement.

ACTIVITÉS DE LA SCH

FINANCEMENT

A l'aide de ses prêts, la SCH peut combler les éventuelles lacunes entre le capital propre, le financement bancaire et d'autres sources de financement. Pour le montant du prêt, la SCH détermine la valeur de l'entreprise ainsi que la capacité à supporter toutes les obligations financières. Les emprunteuses et emprunteurs sont des exploitations d'hébergement conformes au marché avec une bonne rentabilité, pour lesquelles les lacunes de financement sont couvertes par du capital risque à un taux d'intérêt avantageux. La participation de la SCH améliore les structures de capital des entreprises saines et doit assurer durablement leur rentabilité.

CONSEIL

L'objectif du conseil est de renforcer durablement la compétitivité des hébergements touristiques en Suisse. La SCH peut ainsi être considérée comme le constructeur de ponts neutre entre les préoccupations des hôtelières et hôteliers et les besoins des institutions financières ou d'autres parties. La SCH est l'interlocuteur des hôteliers, des investisseurs, des banques, des fiduciaires et des représentants du secteur public.

Nos services de conseil pour les établissements d'hébergement et les entreprises touristiques sont disponibles pour toute la Suisse. Ainsi nous couvrons l'intégralité de l'éventail, de la cabane de montagne en passant par l'hôtel trois étoiles de taille moyenne jusqu'au Resort ou l'hôtel de luxe.

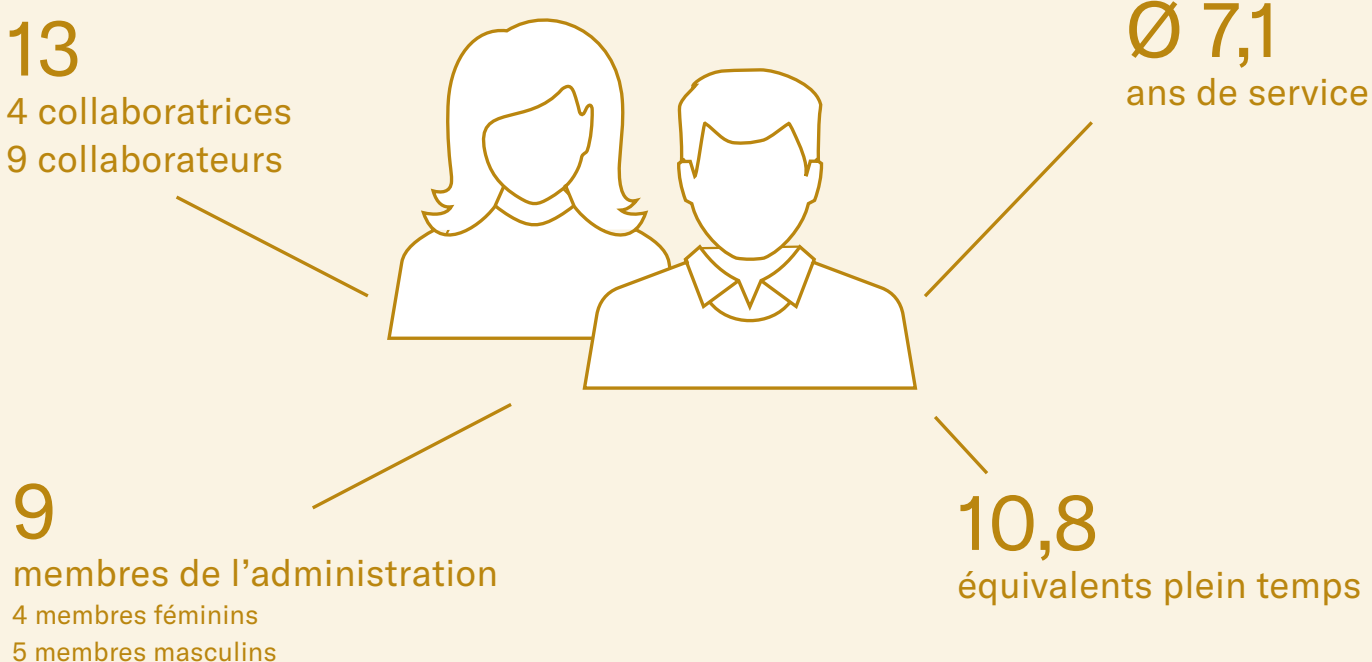
TRANSFERT DE SAVOIR

En tant qu'experte de la branche reconnue dans toute la Suisse avec un savoir-faire spécifique dans le domaine de l'hébergement touristique, la SCH travaille avec d'autres expertes et experts dans des projets et groupes de travail communaux, régionaux ou cantonaux. Des collaboratrices et collaborateurs de la SCH assument diverses missions d'enseignement ainsi que des mandats dans les Ecoles spécialisées et les Hautes écoles spécialisées.

Effets de l'encouragement



Collaborateurs



STRATÉGIE DE DURABILITÉ DE LA SCH

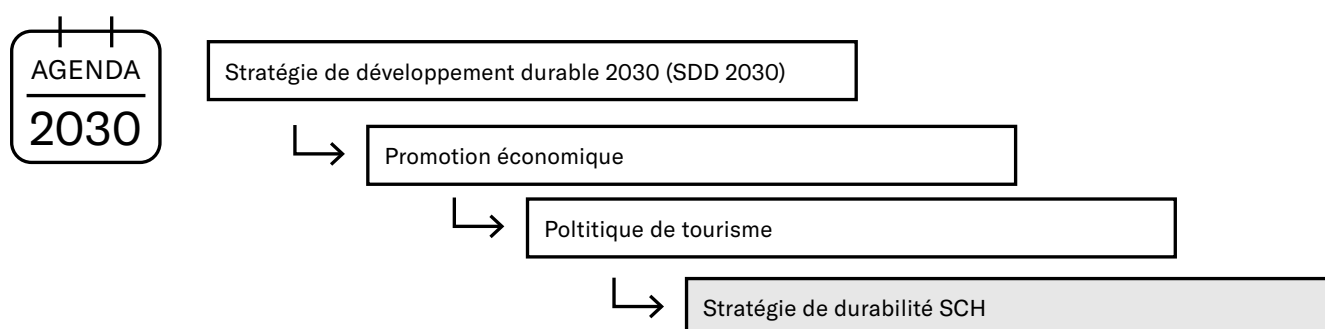
La durabilité, avec ses trois niveaux est au centre de notre activité d'encouragement du secteur de l'hébergement. L'accent est également mis sur les aspects durables au sein de l'entreprise et en collaboration avec d'autres groupes d'intérêts.



Le développement durable est inscrit dans la Constitution fédérale comme objectif de l'État (articles 2 et 73 de la constitution fédérale). Dans le cadre de la révision de la loi sur la SCH, la durabilité économique est complétée par les dimensions de durabilité écologique et sociale. L'article correspondant de la loi (nouvel article 2 de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement) doit être libellé comme suit :

« La Confédération encourage l'octroi de crédits au secteur de l'hébergement dans le but de maintenir et d'améliorer sa compétitivité, ainsi que contribuer à son développement durable ». En collaboration avec l'Institut du tourisme et de la mobilité

(ITM) de la Haute école de Lucerne, la stratégie de développement durable a été élaborée au cours de plusieurs ateliers au sein d'un groupe de travail interne composé de membres de l'Administration et de collaborateurs. La stratégie a été adoptée lors de la réunion de l'Administration du 23 août 2023. Elle sera réexaminée, révisée et à nouveau approuvée par l'administration au moins tous les quatre ans. Lors de l'élaboration, il a été tenu compte à la fois des stratégies globales et des bases légales.



Management



Management

La ligne directrice de la SCH, comprenant la mission et la roue des valeurs, a été définie dans le processus d'élaboration de la stratégie de développement durable. Ces deux éléments seront examinés au moins tous les quatre ans (pour la première fois en 2027) dans le cadre de la révision de la stratégie de développement durable, révisés et à nouveau approuvés par l'administration.

MISSION

La modification prévue de l'article de loi (nouvel article 1 de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement, actuellement en révision) définit la mission de la SCH:

« La Confédération encourage l'octroi de crédits au secteur de l'hébergement dans le but de maintenir et d'améliorer sa compétitivité, ainsi que contribuer à son développement durable ».

SIGNIFICATION

Contribuer à un développement durable signifie concrètement pour la SCH:

Interne

- Nous mettons en œuvre des mesures de développement durable selon le catalogue de mesures.
- Nous offrons des conditions de travail équitables et attrayantes.
- Nous traitons les ressources avec précaution.
- Nous prenons en compte les aspects de développement durable dans les décisions d'investissement et d'approvisionnement.
- Nous communiquons de manière transparente et régulière sur nos progrès.

Externe

- Nous soutenons nos clientes et clients en les incitant à prendre des décisions d'investissement qui renforcent le développement durable.
- Nous utilisons les structures existantes et encourageons les investissements à faible intensité de ressources.
- Dans le domaine du financement, nous proposons des conditions spéciales pour des concepts d'investissement durables.
- Nous nous assurons que l'effet de promotion est ciblé et profite à la branche.
- Si nécessaire, nous mettons des partenaires compétents à disposition.

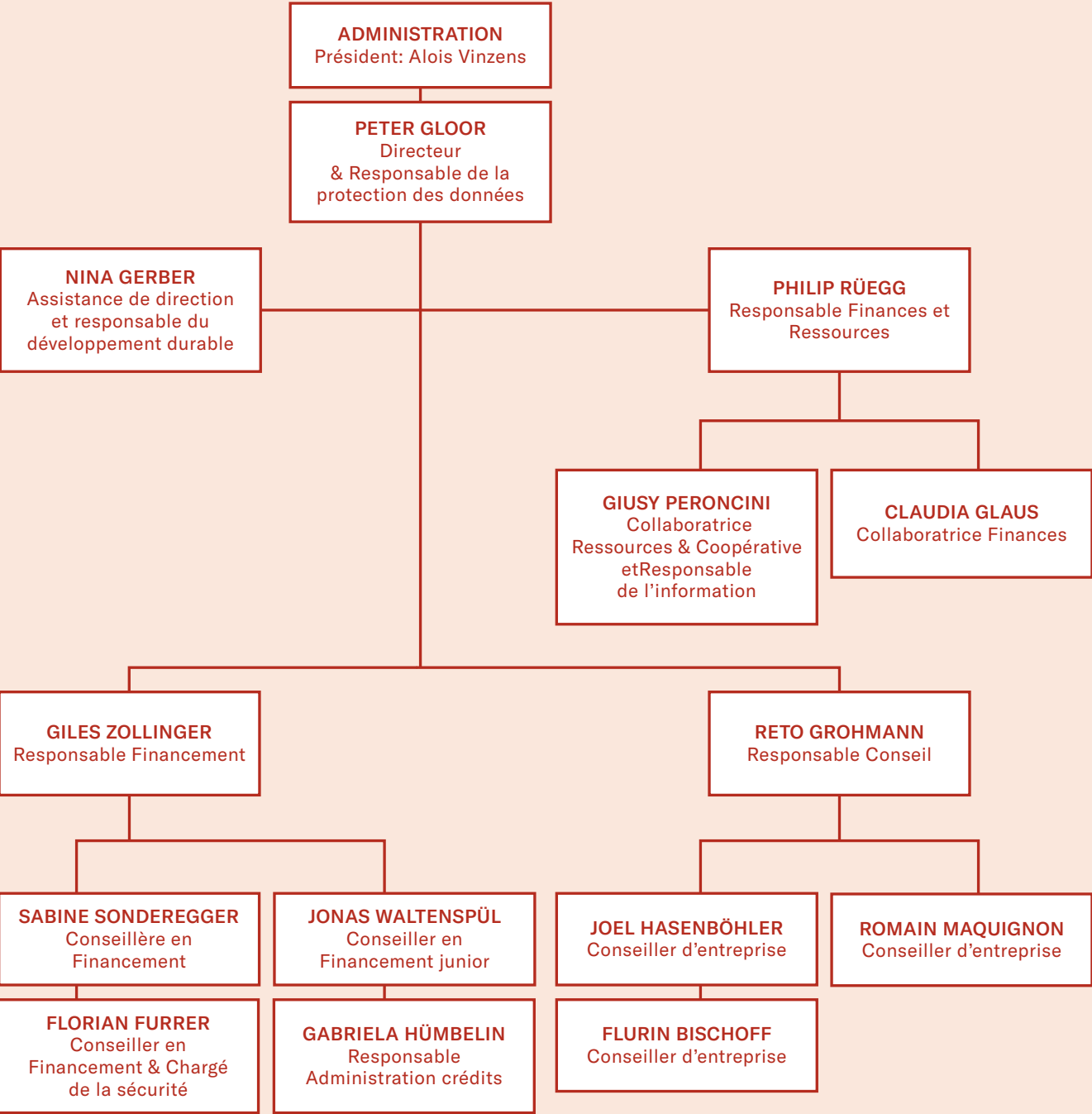
ROUE DES VALEURS

Dans le processus d'élaboration de la stratégie de développement durable, l'ancienne roue des valeurs de la SCH a été complétée par le champ « durable » avec les termes « économique », « social », « respect des ressources ».



Responsable durabilité

Début 2024, la tâche du/de la responsable du développement durable a été définie et transmise en interne. L'organigramme au 01.02.2025 se présente comme suit:



Legal Compliance

Dans le cadre de la promotion du tourisme, le SECO est responsable de la politique touristique nationale et internationale. Cela inclut la supervision stratégique et la mise en œuvre des instruments de promotion du tourisme de la Confédération. Dans le cadre de la politique du tourisme, la SCH est l'un des trois instruments de promotion de la Confédération, soumise à la surveillance du Département fédéral de l'économie, de l'éducation et de la recherche (DEFR), exercée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Les activités de la SCH sont régies par la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement du 20.06.2003 (état au 01.01.2013). L'administration dirige les affaires de la SCH. Elle est composée de neuf personnalités expérimentées de la branche du tourisme et du secteur de l'hébergement, des banques et du monde académique. La présidence et quatre membres sont actuellement nommés par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR. Après l'entrée en vigueur de la modification de la loi (vraisemblablement début 2027), il est prévu une nomination par le Conseil fédéral au complet. Les quatre autres membres sont nommés par l'assemblée générale. La direction veille, pour le compte de l'administration, à la connaissance et au respect de toutes les lois pertinentes. Au sein de l'administration, la responsabilité en incombe au comité Audit and Compensation (ACC).

Conformément à l'ordonnance du 18 février 2015 sur l'encouragement du secteur de l'hébergement (état au 1^{er} juillet 2024), article 20 al. 3, la SCH est soumise à une révision ordinaire. La révision est actuellement effectuée par SWA Swiss Auditors AG. L'organe de révision change périodiquement, la dernière fois pour l'exercice 2024.





GROUPES D'INTÉRÊTS DE LA SCH

Différents groupes d'intérêt jouent un rôle clé dans l'orientation durable de la SCH. Afin de prendre en compte les exigences et les intérêts des différents groupes de parties prenantes, ces derniers ont été identifiés. Les groupes d'intérêts sont généralement désignés comme étant tous les groupes ou individus qui sont influencés par la réalisation des objectifs d'une organisation ou qui ont une influence sur ceux-ci. Les différents groupes d'intérêts ont des exigences et des besoins spécifiques à l'égard de la SCH. Ils se différencient, entre autres, par leur influence et leurs intérêts. En conséquence, chaque groupe d'intérêts exige une approche et une forme de communication différentes. Les groupes d'intérêts et leur rôle vis-à-vis de la SCH sont définis et mis à jour tous les quatre ans dans le cadre de la période de législature.

Les groupes d'intérêts pertinents pour la SCH sont:

- coopératrices et coopérateurs
- Administration (CA)
- collaboratrices et collaborateurs
- ancien/nnes collaborateurs et collaboratrices/retraité/es
- clientes et clients
- autorités et organisations
- fournisseuses et fournisseurs
- transport

NORMES CONTRACTUELLES ET DROITS DE L'HOMME

En tant qu'unité administrative décentralisée de la Confédération, la SCH est tenue d'appliquer les conditions générales (CG) de la Confédération. Les CG de la Confédération se fondent pour l'essentiel sur le droit des obligations. Des sujets y sont réglementés tels que les directives sur la protection du travail, les conditions de travail, l'égalité salariale et le droit de l'environnement.

La Conférence des achats de la Confédération (CA) recommande en outre de faire signer la « Déclaration du soumissionnaire » pour le respect de l'égalité salariale. Le respect de l'égalité salariale peut être vérifié et attesté au moyen d'un l'outil d'autocontrôle. Les deux documents sont signés par les prestataires au moment de l'attribution des marchés

INFORMATION ET COMMUNICATION

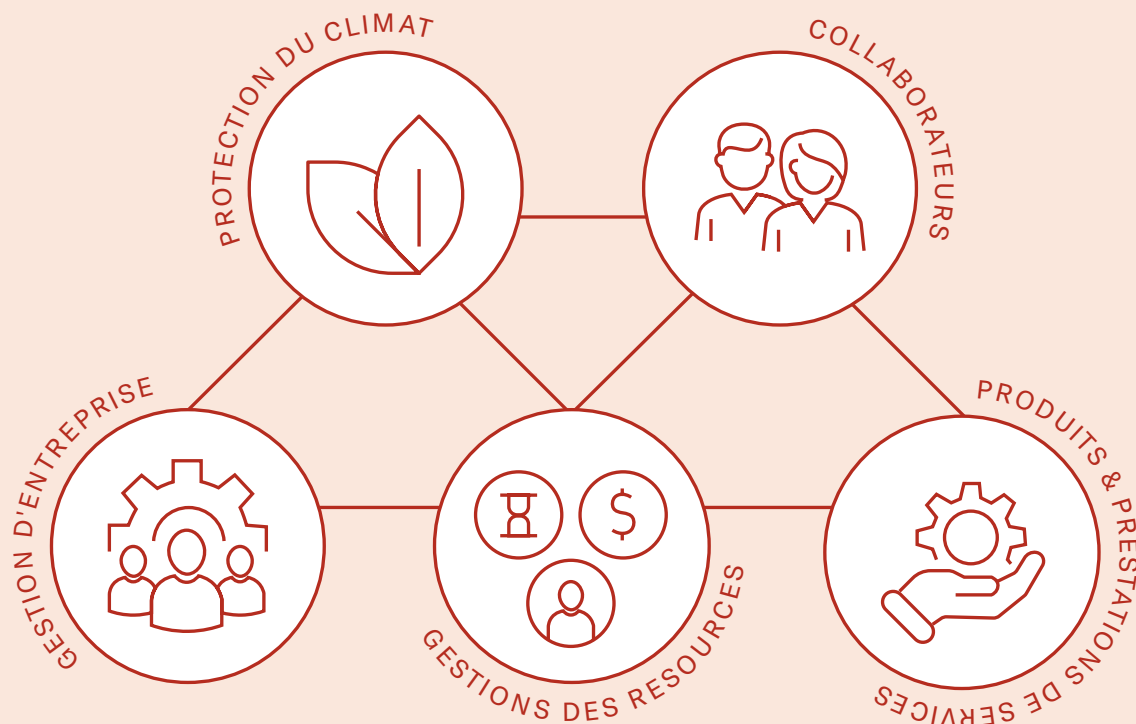
Le contact avec les groupes d'intérêts est très important pour la SCH. Elle sensibilise les parties prenantes intéressées par le transfert de savoir. La communication des actualités de la SCH et des connaissances pertinentes pour la branche se fait régulièrement et en fonction du groupe cible via le site web, LinkedIn et la newsletter. Des informations sur les actualités sont bien entendu également partagées lors de l'assemblée générale et du Forum financier annuel. Les informations imprimées ne sont utilisées que dans la mesure où il n'est pas possible de le faire autrement (par exemple les invitations à l'AG).

Domaines d'activité, programme d'amélioration et monitoring

Au cours de l'élaboration de la stratégie pour le développement durable (adoption en août 2023), le groupe de travail s'est prononcé sur cinq domaines d'activité dans lesquels des possibilités ont pu être identifiées pour une orientation renforcée vers un développement durable. Pour tous les domaines d'activité et les sous-catégories, des objectifs, des mesures, des paramètres, des délais et des responsabilités ont été définis.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Les cinq domaines d'activité suivants ont été définis:

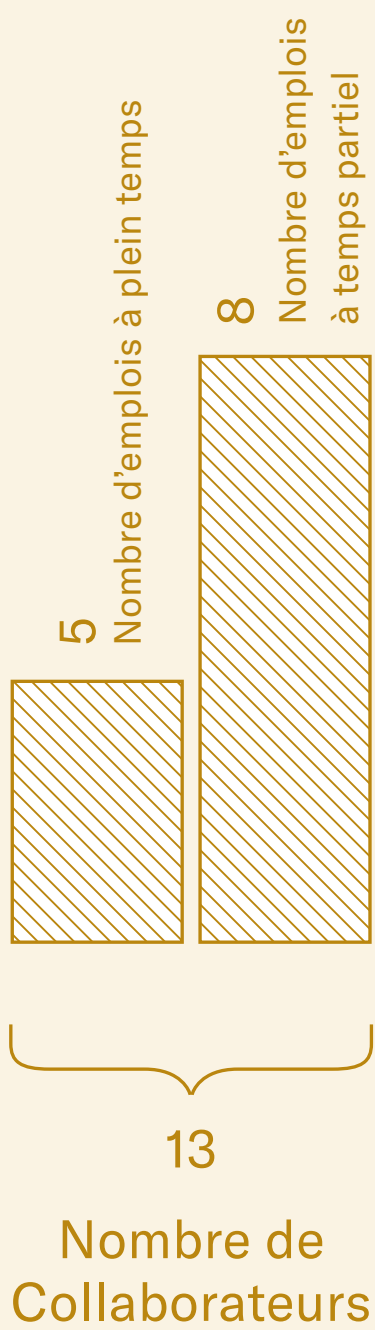


Alors que la SCH, en tant qu'organisation, souhaite se développer dans une direction plus durable, elle peut avoir un impact dans la branche avant tout par ses **produits et ses prestations de services**.

La stratégie de développement durable sera réexaminée au moins tous les quatre ans (pour la première fois en 2027), révisée et à nouveau approuvée par l'administration. Ceci à chaque fois selon les modalités de l'accord CRM avec le SECO. L'avancement de la mise en œuvre des mesures sera présenté et discuté deux fois par an par le/la responsable du développement durable à la direction. Si nécessaire, le plan de mesures sera adapté et complété.

Collaborateurs





4
Total des postes de direction

- 4 Postes de direction masculins
- 0 Postes de direction féminins

1
Total responsabilité sectorielle

- 0 Responsabilité sectorielle masculine
- 1 Responsabilité sectorielle féminine

Au 31.12.2024, un total de 13 collaborateurs mettaient leurs connaissances et leur travail au profit de la branche, ce qui correspond à 10,8 équivalents plein temps, ajustés des effets à temps partiel. À la fin de l'année, un total de 8 collab-

teurs étaient employés à temps partiel entre 10 et 90%. 4 collaborateurs comptaient 10 ans de service et plus au sein de la SCH. La durée moyenne d'emploi était de 7,1 ans.



CONDITIONS DE TRAVAIL

La SCH offre à ses collaborateurs des conditions d'emploi attractives et tient compte de l'égalité salariale dans le cadre de la diversité des sexes au même niveau de fonction. Les évolutions économiques des salaires sont régulièrement respectées et la compensation du renchérissement est accordée. La réglementation relative aux tâches et aux heures supplémentaires est inscrite dans le règlement du personnel.

La SCH a souscrit pour ses collaborateurs une assurance accidents complémentaire qui améliore les prestations prescrites par la loi. Pour couvrir les pertes de salaire dues à la maladie, il existe une assurance d'indemnités journalières. En outre, les cotisations LPP de la part de la SCH dépassent le minimum légal.

Outre les prestations sociales volontaires, les collaborateurs bénéficient d'un soutien financier pour les frais des transports publics et leur développement personnel et professionnel. Une offre de promotion de la santé en entreprise est également mise à la disposition des collaborateurs.

EQUITE ET INCLUSION

En tant qu'organisation proche de la Confédération, la SCH est tenue d'appliquer les conditions générales de la Confédération (CG). Pour les questions essentielles les CG de la Confédération se fondent sur le droit des obligations. Entre autres, des thèmes tels que la protection du travail, les conditions de travail et l'égalité salariale y sont réglementés. L'égalité est réglementée comme suit dans le règlement du personnel de la SCH:

« L'employeuse veille à ce que les collaborateurs/trices ne soient pas désavantagés/es en raison de leur sexe ou de leur mode de vie. Elle s'engage à garantir l'égalité des chances et l'équité à tous les collaborateurs/trices. La dignité de tous/toutes les collaborateurs/trices sur le lieu de travail est protégée et des mesures sont prises pour éviter toute discrimination et, en particulier, pour prévenir toute forme de harcèlement sexuel. »

FORMATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après l'achèvement de la stratégie de développement durable, les collaborateurs de la SCH ont reçu en septembre 2023 une instruction détaillée par la responsable du développement durable. Les nouveaux collaborateurs reçoivent également une initiation dans les premiers jours après le début du travail.

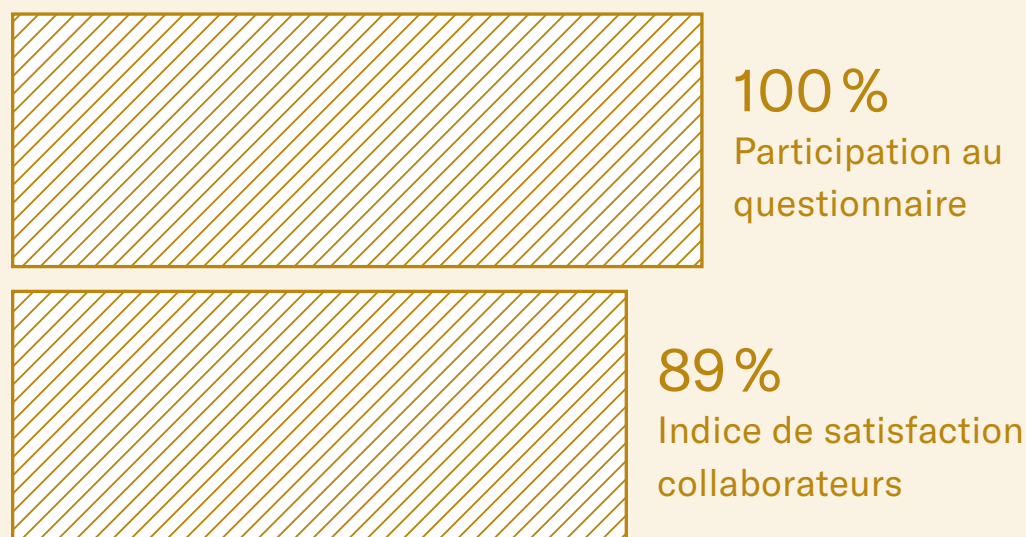
Le thème du développement durable fait partie intégrante des réunions mensuelles de l'équipe de la SCH. La responsable du développement durable informe régulièrement sur l'état actuel et les nouveautés, et invite plusieurs fois par an des intervenant/es externes.

La SCH garantit à ses collaborateurs un environnement de travail sûr. Le rôle et la fonction du responsable de la sécurité interne (SIBE) ainsi que son institutionnalisation ont été actualisés en 2023 et communiqués aux collaborateurs. Un exercice d'évacuation est effectué chaque année. D'autres thèmes liés à la sécurité et à la santé (par exemple l'ergonomie) sont abordés sporadiquement dans les réunions d'équipe. Les nouveaux collaborateurs reçoivent une formation à la sécurité au début de leur relation de travail.

Satisfaction des collaborateurs

Dans le cadre du processus de certification TourCert, un sondage a été réalisé auprès des collaborateurs entre août et septembre 2024.

Sondage collaborateurs 2024



Le sondage a été rempli par tous les collaborateurs. L'indice de satisfaction de 89% peut être considéré comme élevé. A la question « J'ai le sentiment que mon lieu de travail est protégé en permanence » il a été répondu oui à 87%. La SCH garantit ainsi un environnement de travail sûr pour les collaborateurs.

La première analyse a montré qu'il n'y avait ni « chantier » ni urgences. Une analyse détaillée est prévue pour le premier semestre 2025 afin d'analyser l'enquête en détail et de déterminer les mesures à prendre.

Ecologie d'entreprise



Ecologie d'entreprise

ENERGIE

La SCH est locataire de ses bureaux et ne dispose pas d'immeubles propres, raison pour laquelle son influence sur la nature et les données des émissions énergétiques est limitée. Les parts de chauffage et d'eau chaude sont réparties en pourcentage entre les locataires sur la base de la surface louée, ce qui rend les efforts de la SCH impossibles à mesurer. Actuellement, on utilise le gaz naturel (fournisseur: Energie 360°). Il est prévu de mettre en service une pompe à chaleur à l'été 2025.

ENERGIE VERTE

L'abonnement à l'électricité a été adapté en 2023 à ewz-pro-natur (produit actuellement le plus durable proposé par EWZ avec 100% d'électricité naturelle suisse). Un investissement dans des cellules photovoltaïques a également été envisagé, mais n'est actuellement pas une option sur le long terme. Jusqu'à présent, la SCH disposait d'une propre salle de serveurs sur le site de l'entreprise. Cette dernière a été mise hors service en été 2024 et remplacée par une solution Swisscom sans propre serveur. On peut s'attendre à ce que la consommation d'électricité soit sensiblement réduite.

EMISSIONS DE CO₂

Les émissions de CO₂ sur le site de l'entreprise n'ont jusqu'à présent pas pu être déterminées, car la SCH loue les locaux et a peu d'influence sur les émissions d'électricité et de chaleur. Les déplacements professionnels se déroulent uniquement en Suisse. Ils se font avec les transports publics et, le cas échéant, on utilise le partage de voitures Mobility. Aucun déplacement ne se fait en avion.

PAPIER

La SCH est tenue de conserver un classement physique selon les prescriptions des Archives fédérales suisses (AFS). Pour cette raison, une réduction du papier n'est possible que de manière limitée. Dans la mesure du possible, on renonce cependant au papier. Par exemple, le rapport annuel 2023 a été publié pour la première fois exclusivement au format numérique. Les envois de courriers sont remplacés par une communication numérique (par exemple la newsletter).

En 2023, on est passé du papier de fibres vierges au papier FSC et 100% recyclé. La part de FSC et de papier recyclé est actuellement d'environ 50% chacun. La consommation de papier est restée stable ces dernières années.

APPROVISIONNEMENT

Pour l'achat de produits et services, la SCH est soumise à la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et aux conditions générales de la Confédération (CG).

Lors de ses achats, la SCH accorde une grande importance aux critères de durabilité. Pour garantir l'approvisionnement de marchandises produites durablement, lors d'achats individuels de marchandises à partir de CHF 5000 – ou de CHF 10 000 – par année, les considérations de durabilité du produit ainsi que du fournisseur sont documentées. Lors de l'achat de denrées alimentaires, la qualité bio ainsi que la saisonnalité et le caractère régional sont pris en compte.

DÉCHETS

La SCH s'efforce de réduire le plus possible la production de déchets sur son site et de les recycler. A cet effet, un abonnement Mr Green a été signé mi-2024 pour faciliter et garantir le recyclage. Les déchets résiduels sont éliminés par le personnel de nettoyage. Les collaborateurs disposent de récipients reCIRCLE pour réduire les déchets d'emballage lors des repas.

Community Involvement



Community Involvement

SOUTIEN DE PROJETS DURABLES

La SCH s'efforce de promouvoir des initiatives et des projets durables. Les give-aways produits en 2024 ont été développés en collaboration avec la société Sürprisen GmbH, spécialisée dans les cadeaux durables destinés aux clients. Lors des excursions d'entreprise organisées chaque année (1 ou 2 jours), les critères de durabilité sont également au premier plan. Dans le cadre du programme, il y a en général la visite d'une cliente ou d'un client dans une destination intéressante. Outre l'exploitation hôtelière, la région et ses traditions sont privilégiées. Le voyage est organisé en transports publics.

PARTENARIATS, PARRAINAGES ET ADHESIONS

Sur la base de l'activité de promotion prescrite par la loi, aucun don ne peut être accordé. Pour cette raison, la SCH mise sur les partenariats et les parrainages afin de s'engager en faveur de la branche touristique. En outre, les services de transfert de savoir sont offerts à un taux horaire réduit.



image: Switzerland Tourism / Ivo Scholz



image: Switzerland Tourism / Ivo Scholz

- Hospitality Summit et Finanzforum
- Hotel Innovations-Award
- Athletes Network
- Contributions à divers instituts (FST, CRED-T Université Berne, IMP-HSG, HotellerieSuisse, GastroSuisse, SAB)

Prestations de transfert de savoir existantes par la SCH (fournies régulièrement):

- Accompagnement de projets et de thèses à l'école hôtelière suisse de Lucerne (SHL)
- Activité de professeur à l'école hôtelière suisse de Lucerne (SHL)
- Activité de professeur CAS à l'université de Lucerne (ITM)
- Membre du comité du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

Outre cette liste de transfert de savoir, d'autres prestations sont prises en charge régulièrement (p.ex. participation au Tourism Law Forum de l'université de Lucerne).



Schweizerische Gesellschaft
für Hotelkredit
Uetlibergstrasse 134b
Postfach
8027 Zürich

Telefon +41 (0)44 209 16 16
www.sgh.ch info@sgh.ch

Finanzierung
Bewertung
Beratung

Société Suisse de Crédit
Hôtelier
Uetlibergstrasse 134b
Case postale
8027 Zürich

Téléphone +41 (0)44 209 16 16
www.sgh.ch info@sgh.ch

Financement
Evaluation
Conseil

Società Svizzera di Credito
Alberghiero
Uetlibergstrasse 134b
Casella postale
8027 Zurigo

Telefono +41 (0)44 209 16 16
www.sgh.ch info@sgh.ch

Finanziamento
Valutazione
Consulenza